

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 4: Le problème des abattoirs à Genève

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

discontinuités ni tourbillons, interviennent dans les cas où les vitesses sont très faibles ; les mouvements avec circulation, qui donnent naissance au théorème de Kutta-Joukowski, sont à la base de la théorie de Prandtl, elle-même en usage, comme on sait, dans les laboratoires aérodynamiques. Le mouvement de translation d'un solide dans un fluide peu visqueux conduit à des configurations avec plusieurs tourbillons symétriques, puis avec les deux files de tourbillons alternés présentant l'aspect étudié au Chapitre VI (Tourbillons de Bénard-Karman). Avec des vitesses plus grandes, le mouvement tourbillonnaire se généralise à l'arrière, et l'on obtient des configurations dont la théorie des sillages (Chap. VII) donne une image approchée. Ensuite le régime devient « turbulent ».

Les étoiles, par *Georges Bruhat*, professeur de physique céleste à la Sorbonne. — Un volume in-16 Jésus (« Nouvelle Collection scientifique ») : 25 fr. Librairie Félix Alcan, Paris.

Ce livre se propose de donner à son lecteur une vue d'ensemble de l'état actuel de nos connaissances sur l'Univers sidéral ; mais il se propose surtout de lui permettre de comprendre comment ces connaissances ont été acquises, et de se rendre compte par là-même de leur valeur et de leur degré de certitude.

Aussi le livre commence-t-il par l'étude des méthodes physiques (photométrie et spectrographie) qui ont permis l'investigation du monde stellaire. Il montre, en évitant les développements mathématiques, comment ces méthodes, jointes à celles de l'astronomie de position, ont permis la mesure des distances et des dimensions des étoiles, l'évaluation de leurs températures, la détermination de la nature de leurs atmosphères, et comment leur application aux étoiles doubles a permis la mesure de leurs masses. Après avoir étudié les nébuleuses et la matière interstellaire, les « novae » et les étoiles variables, l'auteur expose les résultats aujourd'hui acquis sur la structure d'ensemble de la Galaxie et nos connaissances sur les Univers extragalactiques.

Ainsi le lecteur n'apprendra pas seulement comment les astronomes se représentent l'Univers ; il saura quelles sont, parmi les questions que suggère l'observation du Ciel, celles qui ont reçu une réponse définitive et celles qui restent encore en suspens, et il sera à même d'apprécier la signification et la valeur des résultats nouveaux que ne manqueront pas d'apporter les prochaines années.

L'Annuaire du Bureau des longitudes pour 1939. — Un volume in-8° de VIII-684 pages, avec 5 cartes célestes en couleurs et 2 cartes magnétiques. — Broché : 25 fr. (Gauthier-Villars, éditeur.)

L'Annuaire des Longitudes pour 1939 est, comme ses devanciers, précieux par le nombre de documents qu'il contient.

Divisé en cinq chapitres principaux (Calendrier, Terre, Astronomie, Mesures légales et Monnaies, Statistiques géographiques et démographiques), *L'Annuaire* étudie les divers calendriers, fait connaître la position relative des astres, indique les poids et mesures légaux français et étrangers, le tonnage des navires, tables de survie, d'intérêt et d'amortissement.

L'Annuaire 1939 publie en outre les deux Notices scientifiques suivantes : *Les anomalies magnétiques*, par M. Ch. MAURAIN. — *Les évanouissements brusques des ondes radioélectriques courtes*, par M. R. JOUAUST.

CARNET DES CONCOURS

Concours de peinture ouvert par le Département fédéral de l'Intérieur pour la décoration du hall de l'Université de Genève.

31 projets présentés. Le projet portant la devise « Dans la variété des connaissances se trouve la sécurité », traité dans un coloris remarquablement adapté au cadre architectural du hall de l'Université ainsi qu'à sa tonalité générale, a été retenu par le jury pour l'exécution. Le sujet imposé par le programme a été traduit d'une façon heureuse et spirituelle

qui correspond parfaitement au vœu des autorités universitaires.

1^{er} prix (retenu pour l'exécution) : M. *Louis Goerg-Lauresch*, à Genève ;

2^e prix, *ex-aequo* (Fr. 1400) : MM. *Alexandre Blanchet*, à Confignon et *Maurice Barraud*, à Genève ;

3^e prix (Fr. 700) : M. *Herbert Theurillat*, à Genève ;

4^e prix (Fr. 500) : M. *René Guinand*, à Genève.

Le jury tient à relever que ce concours lui a donné une excellente impression tant du point de vue du nombre des envois effectués que de leur qualité.

Concours de sculpture ouvert par le Département fédéral de l'Intérieur et la Ville de Genève, en vue de la décoration du quai Gustave Ador, à Genève.

32 projets présentés. Le jury, considérant qu'aucun des projets présentés ne donne une solution pleinement satisfaisante du double point de vue de l'architecture et de la sculpture, estime ne pas pouvoir recommander l'un ou l'autre d'entre eux pour l'exécution ; considérant, d'autre part, que les quatre projets retenus présentent, dans des domaines divers, des qualités essentielles — décide de les classer tous sur le même rang et de leur attribuer un deuxième prix *ex-aequo*.

En conséquence, le jury décide de ne pas attribuer la totalité de la somme mise à sa disposition pour les prix, mais d'en distraire un montant de Fr. 1000 qui pourra constituer un appoint pour l'ouverture d'un nouveau concours auquel seront appelés les quatre concurrents primés qui devront être normalement indemnisés pour leur participation. Ce concours devra également être ouvert aux autres artistes qui désiraient y prendre part à leurs risques et périls.

Un deuxième prix (de Fr. 750) a donc été attribué à

MM. *Maurice Sarkisoff*, à Genève ;

Ch. Walt, à Genève ;

H. König, à Genève ;

M. Weber, à Genève.

Le jury a constaté qu'à quelques exceptions près, le côté architectural du problème posé par la décoration du quai Gustave Ador semble avoir entièrement échappé aux concurrents ou n'a été abordé par eux que d'une manière très superficielle. Le jury estime cependant que les auteurs des quatre projets primés, malgré les erreurs relevées, ont fait preuve de qualités suffisantes pour qu'il soit permis d'espérer que l'ouverture du nouveau concours proposé permettra d'obtenir un projet entièrement satisfaisant.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZÜRICH.

Gratuit pour tous les employeurs.

Emplois vacants :

Section mécanique.

183. *Constructeur* ou *dessinateur*, ayant de l'expérience dans la construction d'appareillage électrique, Suisse orientale.

185. *Ingénieur-mécanicien diplômé* ou *technicien* ayant des connaissances dans la construction des automobiles. Suisse centrale.

187. *Radiotechnicien*, habile et indépendant. Suisse orientale.

189. *Jeune technicien-mécanicien*, ayant terminé l'apprentissage comme serrurier-mécanicien, ou mécanicien. Suisse nord-est.

191. *Technicien mécanicien diplômé*, ou *dessinateur* ayant de longues expériences dans la construction de wagons pour chemins de fer. Roumanie.

193. *Ingénieur ou technicien*, spécialiste des travaux en bois. Canton de Zurich.

197. *Un jeune technicien* qualifié en chauffage central.

Un technicien pour surveillance et renseignement auprès du groupe des installations sanitaires de l'Exposition Nationale.

199. *Technicien-mécanicien ou électricien qualifié* ayant expériences dans les constructions et les calculs mécaniques. Suisse orientale.

201. *Jeune ingénieur-mécanicien* ou *technicien*, ayant des expériences de construction de moteurs à combustion interne. Suisse orientale.